

**Ecole primaire du Bourg**  
**CONSEIL D'ECOLE du 09 Novembre 2017 - 18h**

**1. ELECTIONS**

**1.1 Résultats**

**1.2 Présentation des élus**

**1.3 Rappel du Rôle du Conseil d'Ecole**

**1.4 Vote du règlement intérieur du conseil d'école**

**2. SCOLAIRE**

**2.1 Présentation de l'équipe enseignante**

**2.2 Effectifs et répartitions 2017-2018**

**2.3 Présentation et rôle du RASED**

**2.4 APC- Horaires – Organisation**

**2.5 Langues**

**2.6 Vote du règlement de l'école**

**3. MAIRIE**

**3.1 PPMS-Sécurité**

**3.2 Péri scolaire**

**3.3 Travaux/Investissements**

- Informatique

- Travaux effectués depuis le dernier conseil d'école.

- Demandes 2017-2018

**4. PROJETS COLLECTIFS, PROJETS DES CLASSES, SORTIES.**

**4.1 Projets collectifs**

**4.2 Spectacles**

**4.3 Classes de découverte**

**4.4 Projets de classes**

**5. RYTHMES SCOLAIRES**

**Présents :**

**Les enseignants :**

Mmes Valérie TROBO; Brigitte CALONNEC-LUCAS; Katel GRALL-LE FOLL ; Caroline NIVEZ;

Myriam LE RIGOLLEUR ; Gwenaëlle RIOUAL; Claire CARIO ; Mrs Philippe LE MONTAGNER ; Frédéric HUERNE (directeur)

**RASED :** Mme Jacqueline LAMOUR, psychologue scolaire.

**Représentants de parents d'élèves :**

Mmes Cécile BANOVSki ; Audrey PERCHANT; Karen BERVIL ; Hélène FAVE ; Aurélie TABURET ; Caroline GERNEZ ; Fanny SEBERT, Mr Patrice COROLLEUR

**La mairie :** Mme LE MOIGNE, M. FORTIN, Mme GAUVIN

**Délégués Départementaux de L'Education Nationale (DDEN) :** Mme. FLOC'H et Mr BELIER

**Excusés** Claire SAULAY (congé de maladie). Catherine FONTAINE, Enseignante remplaçante.

## **1 Elections**

### **1.1 Résultats**

36% de votants. Forte baisse par rapport à l'an dernier avec 56 % de votants.

### **1.2 Présentation des élus**

**9 titulaires**

Karen Bervil (GS, CE2) ; Caroline Gernez (GS, CE2) ; Hélène Favé (MS, CE1, CM2) ; Aurélie Taburet (MS, CE2) ;

Patrice Corolleur (CE1) ; Cécile Banovski (PS, CP) ; Audrey Perchant (CP) ; Fanny Sebert (CP ; CM1) ;

Claire Lannuzel (CE2)

**2 Suppléants**

Hélène Normand (CE2) ; Corinne Rouxel (CE2, CM2)

### 1.3 Rappel du Rôle du Conseil d'Ecole

\* Le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école, notamment le vote du règlement intérieur de l'école et l'organisation de la semaine scolaire.

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des enseignant(e)s affecté(e)s à l'école,
- du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- des représentant(e)s élu(e)s des parents d'élèves (autant de représentant(e)s que l'école comporte de classes),
- du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.
- d'autres personnes peuvent y être invitées avec voix consultative.

Il se réunit généralement une fois par trimestre, soit trois fois par an.

Il peut, par exemple, traiter des points suivants :

- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.
- des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- des activités périscolaires,
- de la restauration scolaire,
- De l'hygiène scolaire.

Il n'a pas vocation à traiter de cas particuliers d'élèves ou des personnels mais bien des généralités. Il permet de faire le lien entre l'équipe éducative, la mairie et les parents, l'intérêt des élèves étant au centre de ses préoccupations.

### 1.4 Vote du règlement intérieur du conseil d'école

Le directeur présente le projet de règlement intérieur du conseil d'école, préparé lors d'une réunion en juin 2017, entre la mairie, l'Inspectrice de circonscription et les directeurs d'école de Plouzané.

La mairie demande une modification des délais pour l'invitation et l'ordre du jour au conseil d'école, de manière à pouvoir préparer plus efficacement les questions diverses qui pourraient être posées par les parents d'élèves.

Le conseil donne son accord pour les dispositions suivantes qui seront inscrites dans le règlement intérieur :

- Le directeur communiquera les invitations au conseil d'école et l'ordre du jour au moins deux semaines avant la date fixée pour celui-ci.

-Les parents d'élèves communiqueront alors rapidement leurs questions diverses au directeur qui, à son tour, transmettra à la mairie les questions la concernant.

Mme Gernez demande si un membre du conseil d'école peut donner procuration à un autre membre en cas d'indisponibilité lors d'un vote. Cette disposition n'est pas prévue dans le règlement intérieur. Seuls les membres présents participent au vote.

Le conseil d'école vote son règlement intérieur, sous sa forme modifiée, à l'unanimité. (voir annexe 2 jointe au compte rendu)

## 2 Scolaire

### Présentation de l'équipe enseignante

Brigitte CALONNEC-LUCAS: MS-GS ; Katel GRALL-LE FOLL: MS- GS ; Valérie TROBO: TPS-PS ;  
Claire SAULAY: complément de service :CM1 ; Frédéric HUERNE ( Directeur): CM1 ; Caroline NIVEZ: CP- CE1  
Myriam LE RIGOLLEUR :CE1/CE2 ; Philippe LE MONTAGNER: CE2- CM1 ; Gwenaëlle RIOUAL: CP ;  
Claire CARIO: CM2 ; Catherine FONTAINE: Enseignante remplaçante

### Effectifs et répartitions 2017-2018

Classe	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	totaux
TPS-PS Mme TROBO	12	16								28
MS-GS Mme CALONNEC-LUCAS			12	13						25
MS-GS Mme GRALL-LE FOLL			11	13						24
CP Mme Rioual					23					23
CP-CE1 Mme NIVEZ					8	11				19
CE1-CE2 Mme LE RIGOLLEUR						11	13			24
CE2-CM1 M. LE MONTAGNER							17	6		23
CM1 Mr HUERNE / Mme SAULAY								28		28
CM2 Mme CARIO									25	25
Totaux	12	16	23	26	31	22	30	34	25	219

Total Maternelle 77 - Total Élémentaire 142

5 élèves en moins par rapport à la rentrée dernière - Pas d'incidence sur le nombre de classes qui reste de 9.

### Présentation et rôle du RASED

Intervention de Mme Lamour, psychologue scolaire.

- aide aux enfants en difficulté (scolaire, personnelle, familiale, comportementale...)
- existe en classe les APC, etc...; le RASED intervient en cas de difficultés plus importantes
- 2 personnes font partie du réseau d'aide sur l'école : Mme Nicolay pour l'enseignement et Mme Lamour, psychologue scolaire
- Mme Nicolay intervient en cycle 2 sur l'école.

→ aide en lecture et en mathématiques avec des approches pédagogiques différentes

→ prévention en Grande Section; comportement vis-à-vis de l'apprentissage, méthodologie

- Mme Lamour psychologue scolaire:

→ handicaps, enfants précoces, dyslexies...

→ problèmes familiaux

→ lien avec la Maison du handicap, le CHU, les orthophonistes...

- **objectif:** garder les enfants le moins longtemps possible dans la structure RASED
- dossiers du RASED détruits quand les enfants passent en classe de 5ème (sauf pour les enfants en situation de handicap car le dossier sert pour des aides financières, AVS,...): engagement de confidentialité si les parents le souhaitent (problèmes familiaux par exemple)
- Une prise en charge par le RASED nécessite l'accord des parents;
- Des rendez-vous avec Mme Nicolay ou Mme Lamour avant et après la prise en charge sont organisés.

### APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : Horaires et organisation

Les APC sont répartis, pour toutes les classes dès la grande section, en 2 séances de 30mn sur le temps de la pause méridienne, le mardi et/ou le jeudi en général. Les activités proposées sont diverses et varient selon les niveaux de classe.

Une proposition est adressée aux parents, en avance, selon les thèmes abordés et les besoins particuliers des élèves. Pour les élèves ne mangeant pas à la cantine, il peut être préférable qu'ils s'inscrivent pour les jours concernés.

Il est possible aussi, pour remédier aux difficultés rencontrées sur certaines compétences, qu'une aide soit proposée à certains élèves ponctuellement.

### Langues

Cette année, l'enseignement d'une Langue Vivante Etrangère (Anglais ou Espagnol, ) est dispensé dans toutes les classes élémentaires, à raison de 2 séances de 45 minutes par semaine (en classe de CP à raison de 2 séances de 30 minutes par semaine). Nous bénéficions de l'intervention de Mme Patricia GARÇON, enseignante langue itinérante de la circonscription, pour l'espagnol en CM1/CM2. Grâce à cette intervention, le décloisonnement se déroule bien, avec des effectifs satisfaisants.

### Règlement de l'école et horaires – Vote du règlement

Voir annexe 1 jointe au compte rendu. Aucune demande de modification par rapport au règlement précédent. Le règlement est voté à l'unanimité.

## **3 MAIRIE.**

### PPMS-Sécurité

Un premier exercice « intrusion » a eu lieu le 01/10/2017. La durée de l'exercice a été limitée à 10 mn en maternelle et 20 mn en élémentaire. Les élèves avaient été préparés en amont selon des scénarios différents en fonction de leur âge, comme le stipulait le document d'information aux parents. Les deux classes du modulaire (CM1 et CM2) ont, cette fois, évacué les locaux pour se réfugier à proximité du gymnase.

L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions. Il a permis de détecter les aménagements à prévoir.

Les portails sont « normalement » fermés sur le temps scolaire. Le directeur fait remarquer que les camionnettes de la mairie laissent régulièrement le portail d'accès en élémentaire grand ouvert.

La corne de brume, installée près de la porte de chaque classe, a été utilisée avec succès. Chaque porte a été munie d'un verrou intérieur, les enseignant(e)s ont donc facilement pu condamner l'accès.

Une demande d'installation d'une alarme style « alarme incendie », mais avec un signal différent, a été faite à la mairie par l'école dans le cadre des demandes de travaux. Lors des prochains exercices, des scénarios différents pourront être choisis (toutes les classes évacuent, seules les classes élémentaires évacuent...).

Le directeur de l'école demandera une réunion avec le référent PPMS de la mairie et celui de la gendarmerie afin d'affiner ce scénario évacuation pour l'an prochain.

Un exercice PPMS « risques majeurs » avec confinement sera aussi effectué au cours de l'année scolaire.

Des exercices seront aussi à organiser sur le temps périscolaire.

\* La possibilité d'interdire l'accès par le chemin des Mésanges a été évoquée de nouveau par le directeur et de nouveau rejetée par le conseil d'école.

Les parents n'y sont pas favorables, c'est un accès très sécurisant. Il y a d'ailleurs contradiction entre la sécurité au niveau du PPMS et la sécurité de l'accès à l'école par la route du Minou avec les problèmes de circulation notamment.

Le directeur indique qu'il fera éventuellement appel à la gendarmerie pour venir effectuer des contrôles de la circulation aux heures d'entrée, particulièrement à 8h50. Un réaménagement des abords de l'école côté route du Minou serait souhaitable. La mairie indique que cette compétence relève de BMO et non de la commune de Plouzané.

Les problèmes de coordination pour l'ouverture et la fermeture du portillon côté Chemin des Mésanges, entre les heures scolaires et périscolaires, devront par contre donner lieu à une réflexion commune rapide. M. Huerne précise que, l'école devant, normalement, être entièrement close sur le temps scolaire, cet accès sera, dans tous les cas, fermé par les enseignants à 9h et 14h.

\* Les deux portails seront désormais fermés à clé sur le temps scolaire. Les personnes désirant pénétrer dans l'école devront donc passer par le portillon d'accès à l'école maternelle et contourner le bâtiment des classes maternelles pour accéder à la réception de l'école élémentaire.

## Périscolaire

### **Temps méridien :**

Les animations auraient normalement dû être remises en place cette année, mais parents et enseignants ne l'ont pas constaté. Les enfants se plaignent, de plus, de s'ennuyer durant cette pause méridienne. Mme Gauvin indique que des problèmes d'effectifs de personnel et d'organisation du service ont fait qu'elle a dû donner la priorité à la sécurité, au détriment de ces animations qui seront remises en place dès que cela sera possible.

Il faudra aussi vérifier que les jeux qui doivent être mis à la disposition des enfants le soient effectivement. A défaut d'animations, il est souhaitable que les enfants disposent au moins du matériel nécessaire pour s'occuper en autonomie.

Le directeur précise que le nouvel espace Tennis de table et Billodrome pourrait être utilisé sur le temps périscolaire mais qu'une organisation doit alors être mise en place.

### **Identification des personnels du temps périscolaire :**

Les enfants et les parents ne connaissent pas toujours les agents ou le nom des agents sur les temps périscolaires. Parents et enseignants souhaiteraient donc qu'un « trombinoscope » soit affiché et à la vue de tous. Mme Gauvin précise qu'elle y travaille et, progressivement, parvient à lever les réticences de certains personnels.

Un système de badge d'identification a été aussi évoqué et demeure inscrit dans les possibilités étudiées par la mairie.

## **ATSEMS**

Un demi-poste d'ATSEM a été retiré à l'école maternelle aux vacances de la Toussaint par la mairie. Le nombre d'ATSEMS sur l'école n'est donc plus que de deux pour trois classes.

La mairie a décidé, au prorata du nombre d'enfants, d'attribuer ce demi-poste à l'école de Kroas Saliou, en raison d'un départ à la retraite non remplacé dans cette école en juillet 2017.

Les parents, les enseignants et les DDEN énoncent leur fort désaccord sur cette décision. Ils ne contestent pas, qu'au niveau comptable, ce poste devait revenir à l'école de Kroas Saliou. Ils indiquent par contre, qu'au vu des dotations en ATSEMS systématiquement plus importantes dans toutes les communes environnantes, le poste d'ATSEM non renouvelé cette année, après le départ en retraite d'un personnel de Kroas Saliou, aurait dû l'être. Cela d'autant plus que la baisse globale prévue du nombre d'enfants en maternelle sur la commune n'a pas eu lieu. Le nombre de ces enfants est même légèrement supérieur cette année.

Les DDEN, reçus par le maire pour évoquer ce sujet, n'ont pas reçu la réponse promise.

Les enseignantes de Maternelle et les parents dénoncent une dégradation des conditions matérielles d'accueil des enfants.

En cas d'absence d'une des ATSEMS, de plus, la situation s'avèrera extrêmement tendue si le remplacement n'est pas immédiat. La mairie refuse, à l'heure actuelle, de s'engager pour cela.

## ***Travaux/Investissements***

### ***Informatique :***

Les trois tablettes tactiles prévues ont été livrées à la fin de l'année scolaire précédente.

Le TBI demandé pour la classe de Mr Le Montagner a été installé.

L'école fera une demande d'imprimante couleur à la mairie selon la procédure en vigueur.

### **Travaux effectués depuis le dernier conseil d'école**

L'espace de jeux avec table de Tennis de table et Billodrome a été aménagé durant les vacances d'été et est, à l'heure actuelle, en fonctionnement durant les récréations.

Les travaux de peinture prévus dans la cour de l'école maternelle ont été faits également durant cette période. La classe de Mr Le Montagner a été repeinte, dans des tons d'ailleurs fort apaisants.

<b>Demandes d'investissements 2017-2018</b>		Réponse mairie
	<b>Remarque</b>	
- Installation de grooms sur les portes extérieures des toilettes (sécurité et économie d'énergie)	Sécurité et économies d'énergie	
- remplacement du joint anti-pince doigt sur la porte extérieure des toilettes filles en primaire	sécurité	
- Rideaux occultants pour les salles équipées d'un TBI (15 et 16 en maternelle)	Un rideau occultant peut être récupéré de la classe 6 dans le renforcement côté portail maternelle.	
-Demande d'un meuble bibliothèque pour la classe n°1 similaire à celui de la classe n° 4		
<b>Classes modulaires</b>		
-**Installation d'un ballon d'eau chaude pour le ménage et le nettoyage du matériel d'art visuel.	Demande maintenue car réel besoin	
-**Installation d'un lavabo dans la classe centrale		
<b>Cours de récréation - Zone de jeux</b>		
<u>Sur cour maternelle :</u> - combler le petit intervalle entre le portail et le grillage de la nouvelle aire de jeux, entre les 2 cours (sécurité- éviter le passage de tête) -Structure de jeux à réparer (marches) - petite cabane à remplacer - blocs de soutènement végétalisés (en limite avec la nouvelle aire de jeux en primaire) à supprimer, décaissement de l'espace libéré qui permettrait d'y installer des jardinières (un autre dispositif de soutènement est à prévoir compte tenu du dénivelé entre les 2 cours).	<i>Priorité 1</i>  <i>Priorité 1</i> <i>Priorité 1</i>  <i>Priorité 2</i>	
Réfection totale des toilettes suivant recommandation PMI	<i>Priorité 1</i>	
<u>Sur cour primaire :</u> -Installation d'un arrêtoir pour les billes le long du grillage de l'espace jeux récemment aménagé -Traçage d'une marelle sur le nouvel espace jeux	<i>Priorité 1</i>  <i>Priorité 1</i>	
<b>Travaux été :</b>		
<u>Peinture :</u>	<u>Par ordre de priorité</u>	
1 -**MS-GS Mme Calonnec-Lucas- classe n°15 (traitement d'un mur et peinture)		
1 -*Classe 4 : installation de protections de murs à hauteur des tables		
2- Hall élémentaire : retouches de peinture		
-Trois fenêtres à changer: Fenêtres en aluminium impossible à calfeutrer et à ouvrir - Classe 3 - Classe 4	Ces fenêtres sont en simple vitrage (économie énergie)	

- Bureau RASED (ancien bureau de direction maternelle)		
<b>Suite à l'exercice PPMS</b>		
Crochets à proximité des portes pour les cornes de brume		
Sonnette sur la porte de l'accueil (plusieurs répéteurs)		
Revoir la longueur de certains rideaux (classes 3, 16 et 12)		
Installation d'une alarme spécifique intrusion dans le groupe scolaire.		
<b>Informatique</b>		
Rotation des TBI entre la classe 3 et la classe 6.		

*\*demandes reportées depuis 1 an (ou demandées lors des visites DDEN ou lors des conseils d'écoles)*

*\*\* demandes renouvelées depuis plus 2 ans (ou demandées lors des visites DDEN ou lors des conseils d'écoles)*

## 4. Projets des classes, sorties, interventions

### 4.1 Projets collectifs :

#### Conseil des élèves :

Les élections au conseil des élèves seront organisées courant novembre pour une première réunion avant les vacances de Noël.

#### Piscine :

Cette année, les élèves des CP et CE2 bénéficieront de séances à la piscine de Kerhallet à Brest. L'entrée et l'encadrement sont financés par Brest Métropole, le transport, par la mairie à hauteur du tarif des bus pour chaque élève et par l'APE.

#### Cinéma scolaire :

Cette année seront proposées 3 séances pour les élèves de Maternelle, 4 séances pour le cycle 2, et 4 séances pour le cycle 3 (les CM1 de Mr Le Montagner accompagneront la classe de CM1 de Mr Huerne)

Le transport en car jusqu'au cinéma de Plougonvelin sera pris en charge par l'APE, le prix de l'entrée est réparti entre l'Association Sportive (compte école) et la participation des parents des élèves.

La programmation est préparée en collaboration avec les salles, des conseillers pédagogiques, des enseignants. Les films proposés permettent aux enfants de découvrir un cinéma très différent de ce qui est proposé habituellement en salle, ils découvrent des films plus anciens ou visant des sujets plus profonds. C'est donc une ouverture culturelle importante en lien avec les programmes d'histoire des Arts.

De plus, tous les enfants assistent au même film, ce qui permet un travail collectif en amont et en aval avec la classe.

Les enseignants bénéficient de pré-visionnements qui leur permettent de préparer les activités pédagogiques.

#### Médiathèque :

Toutes les classes bénéficieront d'une animation autour de thèmes choisis par les enseignants. Cette année, une seule intervention par classe sauf pour le CE2/CM1, le CM1 et les deux 2 classes de MS/GS qui bénéficieront de deux animations.

#### Bibliothèque de l'école :

Deux parents volontaires interviennent auprès d'1/2 classe pour du prêt d'ouvrages et la lecture d'une histoire aux plus jeunes. Un roulement a été établi les mercredis matins à raison d'une séance de 20/25 mn tous les 15 jours pour toutes les classes.

#### Rencontres USEP :

Comme chaque année, toutes les classes participeront à des rencontres sportives inter-écoles organisées sous l'égide de l'USEP.

La première, le cross de la solidarité a déjà eu lieu en octobre pour l'école élémentaire au stade de Kerallan.

#### Rugby :

Un mini cycle de 5 séances, menées par un animateur du PAC, suivi, plus tard dans l'année, d'une rencontre inter-écoles, a commencé après les vacances de la Toussaint pour les classes de CE2/CM1, de CM1 et de CM2.

### Jardinage en Maternelle

Reconduite cette année des activités jardinages pour toutes les classes de Maternelle.

## **4.2 Spectacles**

Les demandes de toutes les classes pour les spectacles du centre François Mitterrand ont été faites à la mairie. Nous sommes en attente de leur réponse qui, d'après Mr Fortin, doit nous parvenir incessamment.

## **4.3 Classes de découverte**

### CM2 à Telgruc

Un projet de classe de mer à Telgruc a été initié pour les élèves de CM2 durant 3 jours du 23 au 25 avril 2018. Les modalités de financement seront fixées prochainement afin que les familles puissent échelonner les paiements.

Pour plus de sécurité, Mme Cario préfère être accompagnée par 3 adultes si les chambres sont réparties sur plusieurs étages et bâtiments.

Une réunion avec les parents de la classe est prévue dans le courant du mois de Novembre.

### CP, CP/CE1, CE1/CE2 à Moulin Mer

Une classe de mer d'une durée de trois jours est également prévue pour ces trois classes. Le projet est encore en cours de préparation et les dates ne sont pas encore déterminées.

La demande d'accord de principe vient d'être faite aux familles.

Des réunions seront aussi organisées le plus tôt possible.

## **4.4 Projets de classe**

### CE2/CM1 :

Des animateurs de l'association « Brest à pied et à vélo » sont venus, en octobre durant 4 séances, travailler avec les enfants les aspects circulation à vélo et entretien du matériel.

Ce même projet devrait également être mené ultérieurement avec la classe de CM1.

### CM1 :

La classe bénéficie cette année d'une intervention d'un animateur de BMO sur le thème du recyclage des déchets verts et ménagers. Deux interventions à l'école et deux visites de site (Tri Glaz à Plouédern et Le Spertot à Brest) seront organisées. Il est possible que ce projet soit découpé entre plusieurs classes du cycle 3.

### CM2 :

- La classe travaillera dans le cadre de l'opération « Le parlement des enfants » A la suite des travaux des enfants, une classe sera sélectionnée pour une visite de l'Assemblée Nationale à Paris.

- Un projet « Parcours de coccinelle » en association avec CANOPE sera mené par les CM2. La programmation d'un robot, prêté pour l'occasion, sera associée à un parcours en lien avec le cycle de vie de la coccinelle.

- Diverses visites auront lieu, dont une déjà définie au musée des Beaux Arts de Brest

## **5. Rythmes scolaires.**

Cette année sera menée, sur proposition de la mairie, une réflexion sur l'adaptation éventuelle du rythme scolaire pour les écoles de Plouzané. Cette réflexion sera menée conjointement par la mairie, les équipes enseignantes, les représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et les DDEN.

A l'issue de cette réflexion seront transmises à la DASEN, Inspectrice d'Académie, les propositions des conseils d'école et celle de la municipalité. C'est la DASEN qui prendra la décision définitive, aux environs du mois d'avril, après étude de ces propositions.



La mairie de Plouzané a prévu trois commissions extra-municipales pour organiser la réflexion commune. Des groupes de travail mairie/écoles et mairie/élus des parents aux conseils d'école travailleront parallèlement à ces trois commissions

Les associations diverses, en lien avec une modification éventuelle de ces rythmes, seront aussi consultées par la mairie, le cas échéant.

La mairie prépare à l'heure actuelle un questionnaire permettant de recueillir le ressenti des parents d'élèves des écoles publiques de Plouzané sur les rythmes actuels et leur avis sur la forme d'une modification éventuelle.

Le conseil d'école du second trimestre pour notre école sera fixé pendant le mois de février et devra alors prendre une position, par vote, qui sera transmise à la DASEN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le président et rapporteur: Mr Huerne, directeur de l'école.

(après lecture et accord de la secrétaire : Mme Gernez, élue des parents d'élèves et de la mairie de Plouzané.)